



# LETTRE DE BRICE RABASTE

Maire de Chelles

JANVIER 2022 - N°14

**S P É C I A L B U D G E T**

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.

## ÉQUILIBRE, STABILITÉ, PRUDENCE : POINT SUR LE BUDGET 2022

*Chère Madame, Cher Monsieur,*

**C**ela fait à présent **8 ans** que nous menons ensemble des efforts **considérables pour retrouver une situation budgétaire stable** tout en continuant d'investir pour préparer notre avenir. À cet objectif s'ajoute un impératif plus important que nul autre : Celui de **ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux**.

**« Nous avons réduit notre dette et continuons de maîtriser nos dépenses »**

Si nous profitons aujourd'hui d'une situation budgétaire saine et équilibrée, sans aucune augmentation des taux d'imposition municipaux, **il ne faut pour autant pas baisser notre vigilance. C'est la raison pour laquelle, nous devons poursuivre en ce sens et continuer de maîtriser nos dépenses.** La baisse des dotations de l'Etat,

les effets de la crise sanitaire et les nombreuses incertitudes qui pèsent sur nous nous obligent à la prudence et à l'anticipation. **Répondre à vos besoins, vous protéger et préserver votre pouvoir d'achat, tels sont les engagements que nous avons pris et que nous respectons.**

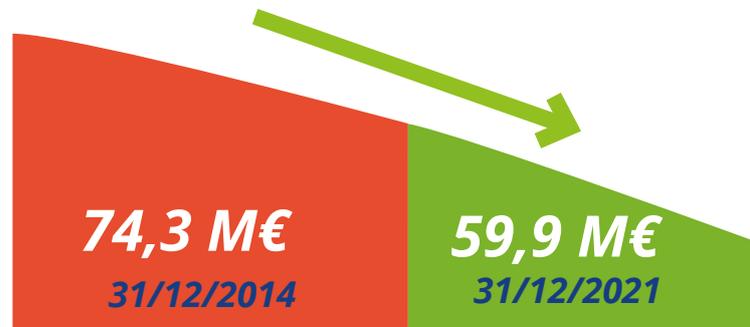
*Bien à vous,*

**Brice Rabaste,**  
Votre Maire

## NOUS CONTINUONS DE RÉDUIRE NOTRE DETTE

Alors qu'en 2014, la spirale du surendettement nous menaçait, nous avons pris des mesures fortes pour diminuer notre dette.

Une baisse de **14,4 MILLIONS €** de notre dette depuis 2014



## NOUS AVONS FREINÉ NOS DEPENSES COURANTES

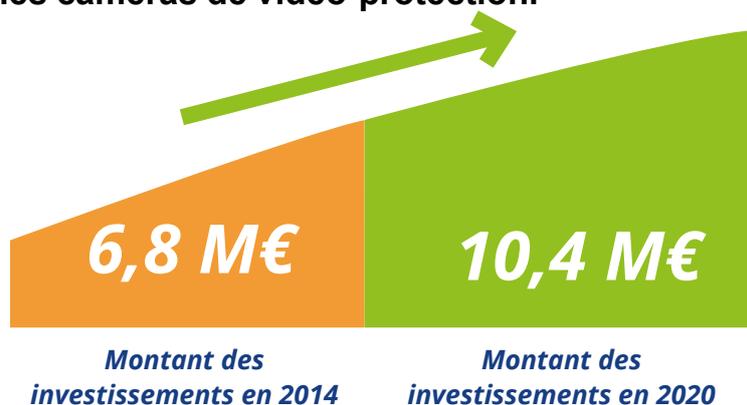
Pour développer des services publics de qualité, tenir nos engagements et ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux, nous avons fait le choix de réduire nos dépenses (économies d'énergie, baisse de nos dépenses de personnel, diminution des achats divers) en mettant en place une organisation plus efficace des services de notre collectivité.

**20 MILLIONS € D'ÉCONOMIES**  
sur nos dépenses depuis 2014

Sans ce plan d'économies, les taux d'imposition municipaux auraient augmenté de 20%.

## GRÂCE AUX ÉCONOMIES RÉALISÉES, NOUS INVESTISSONS DANS DES PROJETS ET ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES

La baisse de nos charges courantes a permis d'investir pour rénover nos routes, entretenir nos écoles, créer des espaces verts, construire un nouveau gymnase, remplacer nos luminaires avec des leds à basse consommation énergétique ou encore déployer de nouvelles caméras de vidéo-protection.



## NOTRE BONNE GESTION NOUS PERMET DE NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION MUNICIPAUX

Malgré notre situation budgétaire et la crise sanitaire, nous avons tenu nos engagements et réalisé des projets nécessaires sans augmenter les taux d'imposition municipaux.

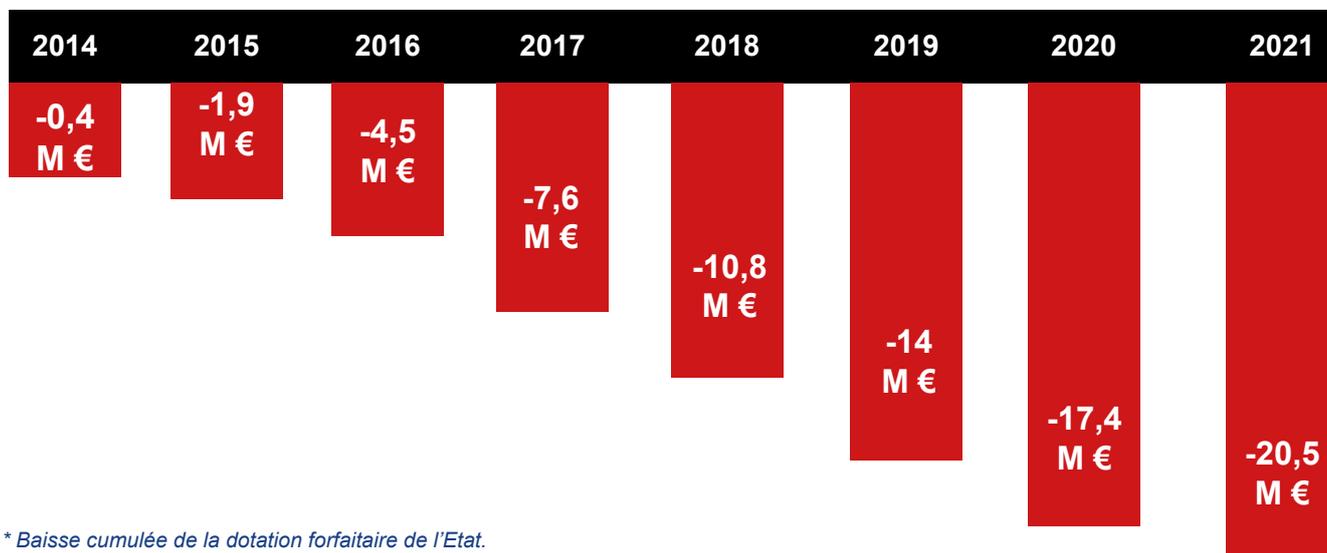
POUR LA  
**8<sup>ème</sup>** ANNÉE  
CONSÉCUTIVE

**0%**  
d'augmentation  
des taux municipaux

## NOUS AVONS RELEVÉ CES DEFIS ALORS QUE LES DOTATIONS DE L'ÉTAT DIMINUENT

Depuis 8 ans, nous devons faire face à la baisse des dotations de l'État alors que nous disposons de moins de ressources que d'autres communes. En effet, **malgré nos interventions auprès des autorités compétentes, la dotation globale de fonctionnement s'élève à 170 € par Chellois alors qu'elle est en moyenne de 223 € pour les habitants des villes de même taille, soit 23% de moins.**

**-20,5**  
**millions €**  
de baisse des dotations de l'État depuis 2014\*



\* Baisse cumulée de la dotation forfaitaire de l'Etat.

## NOUS AVONS REUSSI À OBTENIR DES SUBVENTIONS INÉDITES

Pour réaliser les grands projets dont nous avons besoin sans augmenter les taux d'imposition municipaux, nous avons obtenu de nombreuses subventions. Ces ressources financières supplémentaires représentent plus de 20 millions d'euros. Voici les subventions les plus importantes :

- **3.6 Millions** d'euros pour le projet Castermant et pour l'agrandissement de l'école Lise London de la part de la Région Ile-de-France
- **3 Millions** d'euros pour la création du nouveau gymnase de la Noue Brossard dans le cadre du plan de relance
  - **2.1 Millions** d'euros pour la réhabilitation de l'avenue des Sciences, l'aménagement du Musée Alfred Bonno et la création d'équipement sportifs de la part du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
    - **1.45 Millions** d'euros pour la rénovation énergétique d'équipement sportifs dans le cadre du plan de relance
    - **1.1 Millions** d'euros pour la réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle et de l'avenue des Sciences, et la création de pistes cyclables dans le cadre du plan de relance.



## NOUS PRÉPARONS VOTRE AVENIR AVEC DES PROJETS UTILES POUR TOUS

- La construction du collège Simone Veil et du nouveau gymnase
- La rénovation énergétique de nos équipements sportifs
- Le déploiement du plan de plantation d'arbres et de végétalisation
- De nouvelles caméras de vidéo-protection déployées
- La poursuite de la réhabilitation des avenues du Général de Gaulle et des Sciences
- L'extension de l'école Lise London
- De nouveaux outils numériques dans nos écoles

